

# 5<sup>e</sup> lettre d'information de votre conseil municipal

**BARNAS**

**juillet 2022**

## L'édito du conseil municipal

**N**otre village prend des couleurs à travers les animations portées par les associations, les réunions publiques permettant de recueillir les avis et ressentis des Barnassiens, les groupes de travail regroupant élus et non élus (qui le souhaitent) qui contribuent à pousser plus loin la réflexion afin d'aider le conseil municipal à prendre ses décisions.

Le seul bémol est la faible présence du public lors des conseils municipaux. Ces derniers sont certes plus protocolaires, mais, au final, c'est là que se votent les décisions, et où sont exposées les raisons de celles-ci. Bien que tout soit repris dans le compte-rendu des conseils, rien ne vaut une présence. Nous vous y espérons plus nombreux.

La lettre d'information semestrielle participe à ce dialogue, que nous souhaitons fructueux, entre les Barnassiens et leurs élus.

Dans cette livraison, comme dans celle de l'été 2021, une place importante est consacrée aux finances de notre commune. Car, à cette période de l'année, nous avons le retour des comptes administratifs des budgets de 2021 et pouvons vous présenter les budgets prévisionnels pour 2022. Il est bon que tous les Barnassiens connaissent les capacités financières de leur commune, et sachent comment elles sont utilisées.

Comme vous le lirez, la situation est saine, et des projets proportionnés aux possibilités de notre commune peuvent voir le jour. Bien sûr, la réalisation de ces derniers dépend en permanence des subventions que nous arrivons à obtenir.

Cependant, la situation économique risque de se dégrader pour les communes, à l'image de ce que vous commencez à vivre en tant que particuliers. À nous élus d'en tenir compte, afin de rester dans le vert.

**Bonne lecture**



## ACHAT D'UNE MAISON AVEC ANNEXE ET GRAND TERRAIN

Le conseil municipal était en discussion avec des propriétaires pour acheter un terrain entre le camping et l'auberge.

Ce terrain, déjà utilisé depuis de nombreuses années, avec l'accord ponctuel des propriétaires, comme parking pour l'auberge et les habitants du quartier ainsi que pour diverses animations, risquait d'être réservé à un usage privé par de nouveaux acquéreurs.



*Installation de l'animation  
"Cinéma sous les étoiles" sur ce terrain*

Une opportunité intéressante s'est présentée : l'achat de l'ensemble du patrimoine, une maison de 4 pièces en bon état d'environ 70 m<sup>2</sup>, une annexe de 30 m<sup>2</sup> et le fameux terrain attenant de 1 143 m<sup>2</sup> pour un coût de 70 000 € et 2 800 € de frais de notaire.

Des travaux d'isolation et le changement de mode de chauffage seront à réaliser à court terme.

Ce logement sera mis en location à l'automne, avec un loyer qui couvrira les échéances de l'emprunt souscrit. Une décision modificative a donc été votée pour inscrire ces nouvelles dépenses et recettes au budget communal.

## ZOOM SUR QUELQUES CHIFFRES DES BUDGETS PRÉVISIONNELS DE NOTRE COMMUNE

### Budget Principal - prévisionnel 2022 (TTC)

#### Fonctionnement

- Impôts locaux **78 580 €**
- Produits (camping, locations, concessions, travaux en interne) **43 400 €**
- Dotations publiques **97 400 €**
- Aides aux salaires (agence postale, entretien des sentiers de randonnée, indemnités maladie) **22 000 €**

#### Investissement

- Subventions **140 850 €**
- Fonds de compensation TVA **4 000 €**
- Excédent issu du fonctionnement 2021 **44 500 €**
- Excédent 2021 **93 000 €**
- Emprunt achat maison et terrain SCI YROC dont frais de notaire **77 000 €**

#### Recettes

#### Dépenses

#### Fonctionnement

- Salaire des employés **112 000 €**
- Indemnités élus, frais déplacements, formations **22 100 €**
- Charges à caractère général **55 250 €**
- Participation écoles **20 250 €**
- CCAS **3 000 €**
- Charges financières **7 300 €**
- Attribution de compensation de la communauté de communes Ardèche Sources et Volcans **12 000 €**
- Dépenses imprévues **10 000 €**

#### Investissement

- Achats immobiliers maison et terrain SCI YROC et autres terrains dont frais de notaire **92 000 €**
- Signalétique **9 730 €**
- Aménagements voirie (Gué du Saut, Dalle et Pluvial Haut du Couderc, Pluvial Bas du Couderc, Escalier à Ayvides, Pluvial des Oulades...) **40 150 €**
- Matériel (débroussailleuse, taille-haies, élagueuse) **2 500 €**
- Rénovation du gîte du camping **33 150 €**
- projet d'un nouveau bloc sanitaire au camping, arrêt de bus, point info **150 000 €**
- Divers (agrandissement de l'ossuaire, pose des totems, aménagement des emplacements des poubelles) **5 000 €**
- Site internet (renouvellement subventionné en totalité) **4 000 €**
- Remboursement du capital des emprunts **20 000 €**
- Dépenses imprévues **2 600 €**



### Budget Eau et Assainissement - prévisionnel 2022 (HT)

#### Exploitation

- Abonnements et consommation : eau potable et assainissement **62 600 €**
- Reprise des subventions **11 180 €**



#### Investissement

- Subventions **72 420 €**
- Excédent issu du fonctionnement 2021 **18 450 €**
- Excédent 2021 **112 000 €**
- Amortissements (travaux et équipement) **35 000 €**

#### Recettes

#### Dépenses

#### Exploitation

- Salaire des employés **11 000 €**
- Charges à caractère général **21 530 €**
- Charges financières **5 750 €**
- Charges exceptionnelles **500 €**
- Amortissements (travaux et équipement) **35 000 €**

#### Investissement

- Bureau d'étude (Géo Siapp) **3 500 €**
- Matériel **17 500 €**
- Travaux projetés sur les réseaux **185 300 € (1)**
- Remboursement du capital d'emprunts **8 320 €**
- Dépenses imprévues **12 000 €**
- Reprise de subventions **11 180 €**

### Budget CCAS prévisionnel 2022 (TTC) - Fonctionnement

- Photocopies et dons **100 €**
- Subvention de la commune **3 000 €**
- Excédent 2021 **750 €**

#### Recettes

#### Dépenses

- Fêtes et cérémonies (Noël, repas / paniers des anciens, goûters) **2 310 €**
- Fournitures de petit équipement **100 €**
- Fournitures administratives **50 €**
- Assurances **290 €**

- Frais d'affranchissement **50 €**
- Personnel administratif **450 €**
- Cotisations URSSAF **210 €**
- Subventions à but social **390 €**



(1) Descente des Millettes, reprise de l'extrémité du réseau côté rivière vers Mayres, reprise du réseau au croisement de la Nationale 102 et de la Rte d'Abraham, provision pour la reprise du réseau d'eau du Haut-Barnas.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### > BUDGET PRINCIPAL :

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

Dépenses de fonctionnement : 225 312,34 €  
 Recettes de fonctionnement : 269 462,06 €  
 Résultat de fonctionnement : 44 149,72 €

Dépenses d'investissement : 63 082, 82  
 Recettes d'investissement : 148 579,58 €  
 Résultat d'investissement : 85 496,76 €

### > BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

Dépenses d'exploitation : 56 334 ,72 €  
 Recettes d'exploitation : 69 067,25 €  
 Résultat d'exploitation : 12 732,53 €

Dépenses d'investissement : 28 984,51 €  
 Recettes d'investissement : 140 877,26 €  
 Résultat d'investissement : 111 892,75 €

oOo

## VISITE DE LA RN 102

Le 25 février, les élus de Barnas ont reçu le sous-préfet de Largentière M. LEVERINO, le député et conseiller régional M. BRUN, M. Pierre CHAUPUIS, représentant la communauté de communes Ardèche des sources et volcans, des agents de la DIR (direction interdépartementale des routes) et des agents de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Ce fut l'occasion de démontrer la pertinence de nos projets d'investissements communaux, l'urgence de les programmer et de réunir les financements de l'état, de la région et du département.

Nous avons donc cheminé le long de la RN 102, d'abord dans le quartier du Haut Barnas pour démontrer l'absolue nécessité de l'aménagement les abords de la nationale dans cette partie du village ainsi que de la rénovation complète de notre réseau d'eau.



Les visiteurs ont pu constater l'absence de sécurité pour les piétons et les difficultés rencontrées par les habitants et les touristes pour se rendre chez nos commerçants, nos lieux de baignade, nos départs de sentiers de randonnée autant à pied qu'à vélo.

Ces travaux sont prévus pour 2023 avec au préalable une nécessaire concertation avec les riverains (une réunion publique s'est tenue le samedi 9 juillet, un groupe de travail a été créé) et une ré-estimation de l'avant projet de 2019 qui n'avait pas abouti, faute de financements suffisants.

Nous nous sommes ensuite rendus aux abords de notre camping municipal pour évoquer les travaux de réalisation d'un nouveau bâtiment constitué d'un bloc sanitaire au rez de chaussée et d'une plateforme / belvédère abritée au 1er étage (au niveau de la RN 102). Lieu central, à la fois abri-bus, point de rencontre et d'accueil équipé des racks à vélo attribués par le département l'an dernier, cet espace comprendra aussi des toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Aujourd'hui, nous sommes assurés du financement de l'État et de la région, nous attendons la réponse du département.

Les travaux sont envisagés à l'automne 2023.

Nous avons aussi évoqué l'extension du réseau d'assainissement collectif prévoyant le raccordement de ce nouveau bâtiment, du gîte communal, et de quatre habitations du voisinage.

Rien ne vaut une visite sur le terrain pour convaincre nos financeurs du bien-fondé de nos projets.  
 Merci à eux pour leur écoute et leur attention.

A suivre...

## **RN 102 DES BARNASSIENS EXCÉDÉS ET MOBILISÉS POUR LEUR VILLAGE**

### **Communiqué de presse après la réunion publique "sécurisation RN 102"**

Le 18 mai, plus de trente personnes ont participé à une réunion de concertation au sujet de la sécurisation de la RN 102.

Les Barnassiens ont pu exprimer au conseil municipal leurs doléances concernant la traversée du village par la nationale 102, vitesse excessive des VL et PL, doublement au cœur du village, mais aussi dans les hameaux, trottoirs non respectés par les poids lourds, cheminements piétonnier et cyclable dangereux au Haut-Barnas et au bas de Lamothe, absence de sécurisation des arrêts de bus, manque de sécurité à la sorties des voies communales...

Les habitants demandent des solutions et sont prêts à se mobiliser pour faire entendre à l'Etat et aux politiques leur mécontentement et le besoin de sécuriser le seul village non pourvu de trottoirs sur toute sa longueur sur l'axe Aubenas / La Chavade.

### **Faut-il qu'un drame survienne pour être entendus ?**

Après le constat et le rappel des actions du conseil municipal (signalétique d'information locale, demande de subvention pour les trottoirs au Haut Barnas), et la rencontre avec le sous-préfet, la DIR et les politiques locaux, il a été décidé de communiquer par presse sur la dangerosité de notre traversée, d'écrire à tous les politiques afin qu'ils débloquent les financements pour les prochaines tranches de sécurisation et proposent des solutions, de contacter la gendarmerie pour un renfort, assurer la présence de radars dans l'agglomération, et de contacter la DIR pour faire réaliser des marquages sur la chaussée afin de réduire les dépassements et sensibiliser les automobilistes au respect de notre village et de ses habitants.

A l'heure ou la région et la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans travaillent sur la mobilité, les Barnassiens espèrent que leur appel sera entendu et que la vie dans notre village sera plus sereine.

oOo

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

Les travaux prévus pour 2021 dans le cadre des travaux de voirie aidés par la Communauté de Commune Ardèche des Sources et Volcans (50 % commune / 50 % CDC) se sont terminés le 10 mai 2022.

Il s'agissait de la reprise partielle de l'impasse du Serre à Lamothe - 1 988 € HT - et de la jonction du haut de la route de Lafarre au Couderc jusqu'au gué du Fautre - 4 060 € HT. Dans les deux cas, l'assise de la bande de

roulement a été reprise et la finition effectuée en enrobé bi-couche.

A cette occasion, la mairie a fait réaliser par Eurovia l'aménagement d'une évacuation des eaux pluviales (autofinancement communal - 4 692 € HT) dans le virage devant l'habitation de Mr Girault.



La poursuite de l'aménagement de l'évacuation des eaux pluviales du Couderc est en cours d'étude et nous espérons le réaliser avant les pluies cévenoles de l'automne.

Les travaux de l'aménagement de l'évacuation des eaux pluviales de l'impasse des Oulades sont remis à l'étude afin de trouver la meilleure solution pour limiter les retenues d'eau sur la route ; ils sont donc reportés.

Une entreprise locale a refait la voie communale au Couderc (hameau de Lafarre) après le gué du Fautre. Ce chemin communal, devenu voie communale il y a quelques années était une piste en terre en mauvais état. Il permet l'accès à une maison récente du Couderc et à la piste des Mondes qui mène au réservoir communal. Son coût est de 4 530 €.

☛ **La voie est communale jusqu'à la barrière, ensuite cette piste est réservée à la circulation motorisée des riverains et des personnels techniques de la mairie à l'exclusion de tout véhicule non autorisé, elle reste ouverte à la circulation piétonne.**

## **TRAVAUX DE VOIRIE PROGRAMMÉS EN 2022**

Suite à l'appel d'offres infructueux du début d'année pour le goudronnage enrobé de la route de Lafarre et de deux impasses à Lamothe, un nouvel appel d'offres a été lancé. Ces travaux sur 950 mètres de voirie seront réalisés cet été (coût : plus de 46 500 € HT).



## RÉSEAU D'EAU DES MILLETTES

Les travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable entre le captage des Millettes et le raccordement à la jonction entre le pont du Sigadou et la RN 102 ont été achevés le 13 mai 2022 par l'entreprise Valette (entreprise de pose) sous la direction de Géo Siapp (maître d'œuvre). Cette rénovation constitue la première tranche des travaux prévus pour le quartier du Haut Barnas. Coût 105 581 € (subventions : 72 369 €).



oOo

## PONT DU BOUIX

Le groupe de travail du Pont du Bouix s'est réuni le 8 juin 2022.

Une investigation visuelle sur site avait été menée en septembre dernier et, a priori, les taches repérées sur les poutres maîtresses sont superficielles. Le bois ne semble pas atteint, la structure n'est pas menacée. La société INFRANÉO chargée d'inspecter les murs de soutènement et les ponts servant à la circulation de notre commune (étude menée en février 2022 selon un dispositif piloté et financé par l'État) ne nous a pas alertés non plus sur une dangerosité potentielle.

Après discussion et échange d'idées entre les participants, une solution se profile qui serait d'étanchéifier la bande de roulement et d'ajouter un ou deux caniveaux pour l'évacuation de l'eau. Cette solution sera affinée après réception du rapport d'expertise d'INFRANÉO en septembre. Il reste à trouver des prestataires afin d'établir des devis. Il est peu probable que des subventions existent, mais aucune piste n'est à négliger (à noter que l'enveloppe issue du procès gagné par le passé, à la

charge de l'entreprise responsable de la construction, a été consommée pour d'autres investissements réalisés avant 2020.

oOo

## SIGNALÉTIQUE

Les panneaux signalétiques sont en cours de pose dans notre village.

En accord avec le parc naturel des Monts d'Ardèche et avec un financement de la région, nos vallées, gîtes, fermes, sentiers, notre église, notre cimetière sont désormais clairement indiqués pour permettre à tous de s'orienter plus facilement dans notre village. Les deux totems vont être posés aux deux entrées du village, nous recherchons activement un artisan pour les socles.

Coût : 8 606 € HT (3 000 € de subvention ont été obtenus)



oOo

## GROUPEMENT FORESTIER

Le conseil de gérance du Groupement forestier, dont la commune fait partie, a fait appel à la SAS UEF, représentée par M. BONAIME, expert forestier, afin de superviser l'exploitation à venir du territoire boisé.

## NETTOYAGE DU LIT DE L'ARDÈCHE

L'établissement public territorial du bassin versant de l'Ardèche (EPTB) est intervenu au printemps sur notre commune au lieu dit Le Bouix en amont du pont du Bouix dans le cadre du plan de gestion pluriannuel concerté.

Afin de favoriser la zone d'expansion de crue, de limiter l'accumulation de bois, d'éviter l'obstruction de l'ouvrage, plusieurs parcelles ont été nettoyées par une équipe de professionnels encadrant des personnes en réinsertion.

La communauté de communes Ardèche des sources et volcans participe financièrement au budget de cet établissement public ce qui nous permet de bénéficier régulièrement de travaux d'entretien du lit de l'Ardèche.

oOo

## DÉPART À LA RETRAIRE DE DEUX AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

Nos deux agents techniques, Guy GLORANT et Philippe LAURENT, employés depuis des années au service de la commune, vont prendre leur retraite d'ici deux ou trois semestres.

Par leur expérience, ils sont dépositaires d'un grand nombre d'informations nécessaires à l'efficacité du travail dans notre commune. Afin d'assurer la transmission de cette mémoire, le conseil municipal a décidé d'employer, en juillet 2021, à temps non complet (30h hebdo) un jeune agent, Rémy MAYNARD. Cette embauche porte ponctuellement l'effectif à 3 agents.

Pendant cette période de transmission, nous profitons de ce "sureffectif", pour rattraper le retard accumulé pendant la longue période de maladie de l'un des anciens, pour prendre de l'avance sur l'après départ à la retraite et pour faire exécuter davantage de travaux en interne. Par exemple, nous faisons poser par nos agents la signalétique d'information locale au lieu de faire appel à une entreprise qui nous demandait 4 900 € HT. Autre exemple, à l'automne, ils construiront un ossuaire plus vaste au cimetière, nous évitant de faire appel à un artisan maçon.

## NOS AGENTS COMMUNAUX À L'ŒUVRE

**Au programme :**

- Débroussaillage de murs de soutènement de voiries communales supérieurs à 1 m 80 et des ponts afin de permettre à la société INFRANEO de les expertiser dans le cadre du "programme national ponts", recensement et évaluation de l'état de dégradation des ouvrages d'art de la commune (ponts et soutènements de voies routantes).

- Débroussaillage des quatre périmètres rapprochés de nos captages d'eau potable. Habituellement, ce nettoyage est réalisé en mai-juin mais il nous a semblé pertinent de l'effectuer en hiver afin de limiter la repousse des ligneux (genêts et petits arbres).

- Reconstruction de murs de soutènement en pierres sèches à Lafarre et à Lamothe

- Ouverture de notre camping municipal : taille des haies, tonte de l'herbe, mis en fonctionnement des réseaux des bâtiments, installation de nouvelles tables de pique-nique.

- Nous avons aussi fait installer des cendriers aux entrées de nos bâtiments publics afin d'éviter le jet des mégots par terre.

oOo

## GÎTE COMMUNAL LE GRAND PRÉ

Le gîte communal situé en bordure du camping devait être rénové cet hiver. Mais l'entreprise de maçonnerie a rencontré des difficultés d'approvisionnement en matériaux et du retard dans son planning de travaux. Ces travaux de rénovation énergétique et de couverture sont reportés à la mi-septembre. L'entreprise s'y est engagée, nous en avons informé nos financeurs afin qu'ils prorogent leur subventionnement (travaux subventionnés à 80%)

En avril, le conseil municipal avait voté de mettre ce logement à la disposition de familles ukrainiennes réfugiées. Nous n'avons pas été sollicités par les services de la préfecture, en conséquence, avec leur accord, nous avons décidé de remettre le gîte en location au cours de la saison estivale laissée libre par le report des travaux afin de ne pas priver la commune de ses recettes locatives.

### TARIFS :

Haute saison (9 juillet au 20 août) : 450 € la semaine.  
Basse saison : 350 € la semaine.

oOo

## GROUPE DE TRAVAIL RANDONNÉES

Compte-rendu de la réunion publique du 1er juin.  
Cette rencontre a réuni 25 personnes autour des élus référents.

Parmi les nombreux points abordés :

- Organisation du point de ravitaillement sur le parcours du trail de la Chaussée des géants, sous le rocher d'Abraham.

- Amélioration de la signalétique des sentiers.

- Schéma intercommunal de randonnée : Aujourd'hui 3 chemins y sont répertoriés : Le sentier botanique, la montée au Rocher d'Abraham et le chemin de Charmelan. leur débroussaillage est financé par la communauté de communes.

L'assemblée souhaite y voir figurer la montée d'Ayvides à Chaumiène par Lafarre et le sentier qui va de Champhagot au pont du Sigadou.

- D'autres tracés à redéfinir et/ou améliorer ont été évoqués : la boucle des Mondes, les prés de Bruc, le pont des Vignes...

- Il a été décidé de créer un groupe de travail spécifique pour la rénovation du sentier botanique.

## INAUGURATION DU NOUVEAU VITRAIL DE L'ÉGLISE SAINT-THÉOPHRÈDE

Jeudi 26 mai, à l'issue de la seule messe de l'année célébrée en l'église Saint-Théophrède de Barnas, la municipalité a inauguré le dernier vitrail offert par l'association "Jeunesse et arts médiévaux" présidée par Alain Galoin.

Après la bénédiction des deux magnifiques vitraux évoquant la paix pour l'un et le paradis pour l'autre, la première adjointe Lynda BOUET a retracé l'histoire de l'église Saint-Théophrède de Bruc devant de nombreux participants, elle a remercié Alain GALOIN de sa contribution à l'enrichissement du patrimoine communal.

Ce fut aussi l'occasion de remercier toutes les personnes qui se sont occupées ou s'occupent de l'église au quotidien et un hommage particulier a été rendu à la mémoire de Marthe Chasson.



Ce fut un grand plaisir de voir notre place de l'église ainsi animée.

La municipalité a offert le verre de l'amitié à la nombreuse assistance.

"JEUNESSE ET ARTS MEDIEVAUX" est une association implantée à Barnas depuis 2012 qui rénove, crée des vitraux de tradition médiévale à la demande des collectivités mais aussi des particuliers.



## INAUGURATION DU LAVOIR DE BRUC RESTAURÉ

Une deuxième inauguration a eu lieu le weekend de l'ascension mais cette fois ci dans la vallée de Bruc.

Après l'allocution prononcé par le maire Jean-Luc Vidal, la municipalité a tenu à remercier l'association CAMIN E PALANCA qui a restauré le lavoir communal de Bruc. Merci à ses adhérents pour la revalorisation de notre petit patrimoine et de nos sentiers de randonnée.

Des Barnassien-ne-s ont pour l'occasion revêtu des habits d'époque et fait revivre des scènes traditionnelles.

L'assistance a partagé le verre de l'amitié offert par la commune.



## "PLANTES ET DONN"

### UNE INITIATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 14 mai, le CCAS a organisé la première édition de la journée « Plantes et dons ».

Pendant cette journée, en échange de dons au CCAS, il était proposé de nombreux plants de fleurs et légumes, des livres et DVD apportés par les habitants et des galets décoratifs réalisés par les enfants. Une tombola était organisée par l'association « Camin e Palanca ».

Les personnes présentes ont pu se retrouver autour de la buvette et d'un barbecue.

☛ Cette journée de convivialité, qui s'est déroulée dans notre camping municipal, aura permis au CCAS de récolter 583,62 €.

## ATELIER ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Les membres du CCAS de Barnas remercient les enfants et leurs parents pour leur participation à l'atelier d'art plastique qui a permis de créer des galets décoratifs.



oOo

## CINÉMA



Une journée de projections de courts-métrages sur grand écran était organisée par la municipalité le samedi 19 mars en collaboration avec le Centre National du Cinéma (CNC).

Trois séances "tout public" proposaient un hommage au cinéma muet, une sélection du festival du cinéma d'animation d'Annecy et des performances d'acteurs, une séance "jeune public" invitait à une rencontre avec les couleurs...

Une soixantaine de spectateurs ont assisté à l'ensemble des séances.

☛ Rendez-vous l'année prochaine vers la mi-mars

## « EMPREINTE VIVANTE » UN RÉALISATEUR ET SON FILM À BARNAS !

Samedi 7 mai, une trentaine de personnes ont assisté à la projection du film « Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche ».

Cette soirée était organisée par la municipalité et le parc naturel des Monts d'Ardèche.



Le film nous invitait à une traversée de l'Ardèche, entre architecture industrielle emblématique et savoir-faire ; un voyage à la rencontre d'aventures humaines et de vestiges méconnus, jusqu'au temps présent du renouveau. Une mine d'informations et d'anecdotes avec de nombreux témoignages, des éclaircissements sur cet héritage méconnu qui renforcent notre attachement à notre belle Ardèche.

Le réalisateur, Christian TRAN, venu nous présenter son film, a échangé avec le public après la projection. Une soirée enrichissante à l'occasion de laquelle nous avons apprécié de nous retrouver dans notre salle des fêtes.

☛ Ce film sera visible gratuitement en streaming dès l'automne prochain sur le site du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

oOo

## BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir votre bibliothèque et ses livres pour tous les âges et tous les goûts.

☛ Ouverture JUILLET - AOUT  
• le mercredi de 18h à 20h  
• le samedi de 10h30 à 11h30

oOo

## ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans le cadre de la convention territoriale de l'éducation artistique et culturelle de la Communauté de communes, le projet "Métamorphoses en chemin" (titre provisoire) avec la chorégraphe Cécile Laloy se déroulera de novembre 2022 à mai 2023 dans la Haute-vallée de l'Ardèche (Mayres, Barnas et Thueyts). Interventions avec l'école, les ados et les adultes réparties sur l'année.

☛ Plus de détails à la rentrée avec le groupe de travail culture.

## AGENDA DU PARC

(à télécharger sur le site du Parc)

### • RENCONTRES "LES MONTS DE DEMAIN"

Urgence écologique, les Monts d'Ardèche concernés.

Rencontres, projections, spectacles, pour s'informer, se mobiliser, et imaginer ensemble les solutions pour les "Monts de demain". Avec des invités de renom comme Marc Dufumier et Marc-André Sélosse, qui viendront nous parler de sols, d'agriculture et d'alimentation.



### • HISTOIRES D'INDUSTRIES

Programme de projections du film documentaire "Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche" de Christian Tran.

En 2022, partez aussi à la rencontre d'un train fantôme qui a marqué l'histoire, les paysages et les imaginaires, le long de la voie "La Transcévenole."

### • LES CASTAGNADES

Un programme aux parfums et aux saveurs châtaigne.

### • LE PARTAGE DES EAUX - parcours artistique

Des RDV réguliers pour (re)découvrir les oeuvres d'art avec les "Passeurs" du PARTAGE DES EAUX, des rencontres avec des artistes en résidence sur le territoire ou pour le temps d'un événement.

oOo

## LA MAISON DU PARC À JAUJAC

NOUVELLE EXPOSITION 2022

### « DISPARUS ? »

Des mondes perdus d'hier au monde sauvé de demain, une expo pour prendre notre destin en main !

Les dinosaures ont-ils vraiment disparus ?

Les espèces actuelles sont-elles menacées ?

Comment pouvons-nous créer une nouvelle relation avec le vivant ?

Plongez dans l'aventure du vivant à la Maison du Parc ! Explorez l'histoire de la vie sur Terre, peuplée il y a bien longtemps, ici dans les Monts d'Ardèche, d'étranges végétaux et animaux : fougères, ammonites, dinosaures, crocodiliens ou encore ours des cavernes. Et sans oublier les hominidés. Au fil de votre visite, de nombreux épisodes se succèdent, entre crises, extinctions, opportunités et renouveaux d'une dynamique du vivant à laquelle nous appartenons pleinement.



Gratuit pour toute la famille

#### Horaires et périodes d'ouverture :

- Du samedi 18 juin au dimanche 18 septembre :

Tous les jours 10h30 / 12h30 - 14h / 18h

- Du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre :

Tous les jours 10h30 / 12h30 - 14h / 18h

☛ Et un programme d'animations tout l'été à découvrir dans les pages de l'Agenda.



### • LES RENDEZ-VOUS "BIOTRÉSORS"

Randonnées, balades, contes et conférences pour révéler la nature secrète du Parc.

### • CINÉMA AU VILLAGE

Rendez-vous au cinéma dans les villages du Parc grâce aux projections "cinéma au village" organisées en partenariat avec la Maison de l'image.

### • LES RENDEZ-VOUS GÉOLOGIQUES

Arpenter les environnements disparus !

## "AVRIL EN ARDÈCHE", UNE PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES DU PARC

Un film qui annonce le printemps de l'agriculture en Ardèche. Accès à la terre, changement climatique, lien social, nouveaux modes de consommation, prix juste... tels sont les défis auxquels se confrontent les agriculteurs en Ardèche.

Ce film de 16 min, produit par le Parc des Monts d'Ardèche, en partenariat avec l'Association ARDECO (Ardèche Développement Coopération), permet de découvrir des initiatives locales pour surmonter ces défis.

Réalisée par Delphine Berlioux (Kumquat production) cette vidéo nous permet de parcourir l'Ardèche et découvrir les projets d'Aurélié, Guillaume, Gaétan, François, Emma, Lynda... qui s'engagent pour proposer de nouveaux modes de production, de commercialisation et de création de valeurs afin de maintenir sur les territoires une agriculture dynamique et renouvelée.

👁️ **Visible sur la chaîne Youtube du parc :**  
<https://www.youtube.com/watch?v=1SLdZrMz8c8>



### 👁️ PLUS D'INFOS SUR LE PARC :

- Site : [www.pnrma.fr](http://www.pnrma.fr)
- Facebook : @parc.desmontsardeche
- Instagram : @parc\_monts\_ardeche

- La chaîne YouTube du Parc des Monts d'Ardèche :  
<https://www.youtube.com/channel/UC8X69PVH-MnILk-QN0ODTo-w/videos>



## TRAIL DE LA CHAUSSÉE DES GÉANTS

Le 4 juin dernier, comme à chaque édition, les quatre communes traversées par les parcours du trail (Thueyts, Mayres, Barnas et Jaujac) ont été sollicitées pour apporter leur aide à cet événement qui rassemblent près de 1 000 compétiteurs sur 3 épreuves.

La Mairie de Barnas a fourni un soutien logistique pour l'installation et la tenue du point de ravitaillement des Granges d'Abraham, au 25<sup>ème</sup> kilomètre du tracé de la boucle de 51 km. Il s'agissait de fournir nourriture et boissons à environ 300 coureuses et coureurs, parfois bien éprouvé·e·s à mi-course mais l'ambiance restait très joviale. Il a été nécessaire de redescendre à Thueyts 6 personnes qui ont préféré abandonner à ce point de la course. 3 Barnassiens s'étaient portés bénévoles pour cette opération. Espérons qu'ils seront encore plus nombreux l'année prochaine.



## Bravo à nos sportifs barnassiens qui se sont illustrés lors du trail de la Chaussée des géants !

- **Eric ESCHALLIER** est arrivé premier sur le parcours de 10 km dans la catégorie Master 5 (60 à 64 ans).



*Eric Eschallier sur le podium avec Bernadette ROCHE, notre conseillère départementale, arrivée première dans sa catégorie.*

- Sur le parcours du 20km "Le Ranc Qualiou" réunissant plus de 400 coureurs, **Yanis BOUET** est arrivé premier dans la catégorie Espoir (20 à 22 ans).



*Yanis Bouet, étudiant en 1<sup>e</sup> année de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) a aussi participé au championnat de France de trail.*



## CEINTURE NOIRE DE JUDO POUR MATTÉO VERPILLAT

Mattéo a commencé le judo à l'âge de 7 ans au Judo Tai Athogien, il y a appris les bases essentielles de la technique, de la moralité, du savoir être et de la ténacité auprès de son professeur Daniel Guichard.

Il a participé à plusieurs championnats départementaux, régionaux ainsi qu'aux championnats de France par équipe (l'équipe Ardèche-Drôme a fini 5<sup>ème</sup> sur 94 équipes engagées).

Il a aussi évolué au sein du Judo Club d'Aubenas où son professeur enseigne également.

Malgré les interruptions d'entraînement dues à la crise sanitaire, il réussit, à 17 ans, à accéder au grade de ceinture noire de judo.

*C'est avec une certaine émotion que son professeur, Daniel Guichard, remet sa ceinture à Mattéo.*



## BRÈVES - BRÈVES

### CORRESPONDANTS DE PRESSE

Actuellement, la commune de BARNAS n'a plus de correspondants de presse (ni pour le quotidien "Le Dauphiné Libéré" ni pour l'hebdomadaire "La Tribune").

Si vous êtes disponible, à l'aise dans la rédaction d'articles et volontaire pour rendre compte de la vie du village, merci de vous faire connaître auprès de la rédaction de ces journaux.

### BIENTÔT UN NOUVEAU SITE POUR LA COMMUNE

Une subvention de 4 940 € au titre du fonds "transformation numérique des territoires" a été accordée à la commune pour la réalisation d'un nouveau site internet.

Nous avons choisi un prestataire qui s'est mis au travail et nous proposera une nouvelle maquette à la rentrée.

## BRÈVES - BRÈVES

### TÉLÉPHONIE

L'opérateur *Orange* a trouvé un arrangement pour implanter ses antennes relais de téléphonie mobile sur le pylône implanté par la société Hivory (voir précédentes lettres d'information).

Mise en service prochainement.

oOo

### SONO

La commune s'est équipée d'une sono portable avec pieds supports et microphone sans fil. Nous disposons maintenant d'un dispositif audiovisuel complet.

oOo

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

**A NOTER** : Bien que le plan local d'urbanisme soit maintenant de la compétence de la communauté de communes, la mairie de Barnas reste le guichet unique de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme par les propriétaires de la commune (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...). Les demandes sont ensuite instruites par la Direction Départementales de Territoires (DDT).

oOo

### ORDURES MÉNAGÈRES

Merci de bien respecter les nouvelles consignes de tri des déchets qui vous ont été communiquées par le SI-DOMSA via la communauté de communes.

☛ **Nous insistons : LES CARTONS ÉPAIS, ONDULÉS OU DE GRANDE TAILLE ne se mettent pas dans les conteneurs des points de ramassage du village.** Ils doivent être mis à plat et emportés en déchetterie (à Thueyts par exemple).

Ces cartons sont vendus pour être recyclés. La communauté de communes récupère ainsi le produit de la vente et ces cartons n'encombrent pas les points de ramassage.

Le traitement de conteneurs remplis de déchets inappropriés entraîne des coûts supplémentaires...

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Au cours de l'année 2021, l'activité de l'Agence a encore considérablement augmenté. Merci à l'ensemble des clients qui la font vivre, et ainsi permettent de justifier son existence auprès de la poste.

oOo

### GUIDE DU DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE EN ARDÈCHE

Le département de l'Ardèche est particulièrement exposé au risque d'incendies de forêts et d'espaces naturels. Ces incendies sont actuellement la principale menace de destruction de ces territoires et de leur biodiversité et conduisent à la mise en danger des personnes et des biens.

Découvrez la réglementation concernant le débroussaillage obligatoire en téléchargeant le guide édité par la préfecture de l'Ardèche :

[http://www.ardeche.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_emploi\\_du\\_feu\\_2021.pdf](http://www.ardeche.gouv.fr/IMG/pdf/guide_emploi_du_feu_2021.pdf)



### ÉTAT CIVIL

#### Décès

- Yvonne AYROULET née Robert décédée le 13 juin 2021
- Marthe Yvette CELLIER décédée le 20 novembre 2021.
- Jeanne, Louise, Delphine AUBERT décédée le 9 Avril 2022.

#### Mairie de Barnas

Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 À 12h30

Tel : 04 75 36 40 12

Email : [mairie@barnas.fr](mailto:mairie@barnas.fr)

Site : <http://www.barnas.fr/>

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Barnas-100330978427063/>